

Centre **Shaw**)

Le lieu de rencontre du Canada

# RAPPORT ANNUEL 2019 / 2020

**Centre Shaw**

55 Colonel By Drive, Ottawa  
Ontario, Canada, K1N 9J2

Tél: 613 563 1984 ou 1 800 450 0077

Fax: 613 563 7646

Courriel: [info@shaw-centre.com](mailto:info@shaw-centre.com)

## **Haute Direction**

Nina Kressler  
Présidente-directrice générale

Dan Young  
Vice-président et chef de l'exploitation

Loretta Briard  
Directrice générale

## **Conseil d'administration du Centre des congrès d'Ottawa**

Jo-Anne Poirier – Présidente  
Mars 2018 à mars 2021

Jim Armour  
6 juin 2019 au 6 juin 2022

Debra Armstrong  
27 février 2019 au 30 novembre 2020

Michael Crockett  
27 février 2019 au 30 novembre 2020

George Darouz, conseiller municipal en remplacement de Jenna Sudds  
26 février 2020 à décembre 2022

Annie Dugas  
31 mai 2017 au 30 mai 2020

Annie Hillis  
11 décembre 2013 au 10 décembre 2019

Jean Lalande  
8 septembre 2014 au 7 septembre 2020

Richard Patten  
16 avril 2014 au 15 avril 2020

Maria Ricci  
11 décembre 2013 au 10 décembre 2019

Sean Webster  
12 décembre 2018 au 12 décembre 2021

# MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

Le Centre des congrès d'Ottawa (CCO) a accueilli un total de 456 événements au cours de l'exercice 2019-2020. Parmi ces événements, 74 ont attiré des participants de l'extérieur de la région d'Ottawa-Gatineau. Cela équivaut à plus de 63 000 visiteurs de l'extérieur de la ville qui ont pu apprécier la ville d'Ottawa et qui ont stimulé l'économie de la région en injectant 150 millions de dollars. Ces dépenses directes ont contribué pour environ 122 millions de dollars au PIB d'Ottawa et ont soutenu environ 1 649 emplois, ce qui a donné 76 millions de dollars en revenus de travail directs et indirects. Cela comprend 47 millions de dollars de revenus du travail qui découlent de 1 248 emplois qui sont directement soutenus par des événements organisés au Centre des congrès d'Ottawa. Au total, 54,5 millions de dollars en taxes pour les trois paliers de gouvernement ont été générés en 2019/2020.

Nous avons connu des augmentations importantes de nos activités à court terme dans tous les segments de marché. Au cours de notre quatrième trimestre, plusieurs événements importants ont été annulés au moment même où la pandémie commençait à s'installer au Canada. Tous les événements des deux dernières semaines de mars ont été annulés, ce qui a entraîné le non-respect du budget du mois. Nous sommes très heureux de partager qu'entre un contrôle strict des dépenses et une forte croissance des revenus dans les partenariats corporatifs, les ventes et la publicité, le CCO a réalisé un excédent de 1,34 M \$ pour un budget de 1,1 M \$.

Le CCO a accueilli 46 conventions dont beaucoup étaient tenu dans toute la ville dans et ce sur les marchés associatif, corporatif et international. Nous avons été ravis d'accueillir ici des délégués et des familles du monde entier à Ottawa pour assister notamment aux événements suivants : Commission Internationale des Grands Barrages, Conférence et Salon sur l'Eau de l'Ontario 2019, Congrès Internationale Metropolis, Sommet du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert, Go Media Canada 2019, Pet Valu et L'Association des Municipalités de l'Ontario pour n'en nommer que quelques-uns.

Les indicateurs de performance clés sont essentiels pour mesurer le succès. Nos scores de service client étaient de 4,8 / 5 pour la satisfaction totale globale, dépassant notre objectif de 4,5.

Notre occupation au cours de l'exercice 2019/2020 est reflétée dans le tableau ci-dessous.

	T1	T2	T3	T4	Total
Salle de bal	54.9 %	43.5 %	67.4 %	25.3 %	55.5 %
Hall pour les salons et foires	64.1 %	27.2 %	44.1 %	30.9 %	48.5 %
Salle de réunion	48.3 %	35.5 %	34.9 %	26.6 %	42.4 %
Total	56.5 %	32.2 %	44.2 %	28.4 %	47.2 %

Redonner à notre communauté est un pilier important de notre philosophie d'entreprise et une forte conviction pour tous nos associés. Les initiatives trimestrielles ainsi que l'organisation de la nuit la plus froide de l'année le 22 février 2020 pour aider la Mission d'Ottawa demeurent l'un des engagements les plus importants du personnel. Mais aussi en accueillant et en parrainant le 5km Bouge Bouge d'Ottawa ainsi que de nombreux partenariats avec notre communauté locale pour aider à la collecte de fonds pour différents organismes de bienfaisance locaux notamment par le biais de commandites d'aliments et de boissons lors d'évènement tel que Canada's Great Kitchen Party. Nous avons aussi accueilli le petit-déjeuner annuel Christmas Cheer qui se cherchait un nouveau foyer. Cet événement a affiché complet en quelques jours avec plus de 800 participants de notre communauté locale prêts à redonner.

Bien que nous soyons très fiers d'entretenir nos magnifiques installations de classe mondiale, nous avons bénéficié de plusieurs améliorations majeures du bâtiment à l'avant et à l'arrière scène. Par exemple le nouveau plancher dans notre cuisine, de la plonge et les couloirs de l'arrière scène.

L'achat de nouvelles chaises de banquet et de matériel de présentation pour la nourriture et les boissons axés sur l'expérience client ainsi que de nouveaux uniformes pour le personnel. La mises à niveau de certains éléments de santé et de sécurité tels que de nouveaux systèmes de sécurité, la mises à niveau des caméras, et de nouvelles portes d'entrée.

Ce fut vraiment une excellente année, le Centre a réalisé un grand nombre d'initiatives de notre plan stratégique et tout en dégageant un solide excédent à nos partenaires. Comme toujours, le succès ne se réalise pas uniquement grâce à nous-mêmes. Nous tenons à remercier et à remercier nos partenaires les plus proches, Aramark Entertainment Services Canada Inc., Encore Audio-Visuel et Freeman Electrical Services. Notre vision établie de personnes inspirées créant des événements extraordinaires fait partie de notre culture et de notre ADN. Nous souhaitons également remercier l'engagement continu de nos collègues envers le service à la clientèle et l'excellence. Ces personnes sont la pierre angulaire de notre entreprise et peu importe à quel point elles sont occupées à faire de la magie chaque jour elles contribuent à ce que le CCO soit un lieu de travail véritablement merveilleux! Nous sommes très reconnaissants du soutien de notre ministre, l'honorable Lisa MacLeod et de son personnel dévoué ainsi que de notre conseil d'administration pour avoir fourni des conseils stratégiques alors que, fort de nos succès, nous continuons à aller de l'avant vers notre 10e année d'opérations.



Jo-Anne Poirier  
Présidente du conseil d'administration



Nina Kressler  
Présidente-directrice générale

## OBJECTIF DE L'ENTREPRISE

Les objectifs d'entreprise du CCO sont fixés chaque année par le conseil d'administration et l'équipe de direction. En 2019/20, les objectifs d'entreprise du CCO se sont concentrés sur les priorités stratégiques suivantes: viabilité financière, satisfaction de la clientèle, satisfaction des collègues, performance des partenaires et responsabilité sociale d'entreprise.

### Viabilité financière

La priorité financière à long terme du CCO est de générer des revenus pour dégager un excédent afin de permettre le remboursement annuel de la dette de 1 million de dollars et de maintenir des flux de trésorerie suffisants pour répondre aux besoins du cycle de vie.

### Retombées économiques pour 2019/20

Au cours de l'exercice 2019-2020, le CCO a organisé un total de 456 événements, dont 74 ont attiré des participants de l'extérieur de la région d'Ottawa-Gatineau. Cela équivaut à plus de 63 000 visiteurs, qui ont injecté 150 millions de dollars en dépenses directe dans l'économie d'Ottawa, notamment:

- 117 millions de dollars en dépenses de participants
- 21 millions de dollars en dépenses des exposants
- 11 millions de dollars en dépense de production

Ces dépenses directes ont contribué pour environ 122 millions de dollars au PIB d'Ottawa et ont soutenu environ 1 649 emplois, ce qui a donné 76 millions de dollars en revenus de travail directs et indirects. Cela comprend 47 millions de dollars de revenus du travail qui découlent de 1 248 emplois qui sont directement soutenus par des événements organisés au Centre des congrès d'Ottawa. Au total, 54,5 millions de dollars en taxes pour les trois paliers de gouvernement ont été générés en 2019/2020.

### Résultats financiers

Indicateur	Objectif 2019/20	Résultat 2019/20
Chiffre d'affaires	18.4 millions de dollars	18.1 millions de dollars
Résultat d'exploitation	1.11 million de dollars	1.34 million de dollars
Taux de réservation	18.1 millions de dollars	18.6 millions de dollars

### Amélioration de la satisfaction de la clientèle

Le CCO reconnaît l'importance primordiale de la satisfaction du client et la reflète par le biais de systèmes et de procédures qui garantissent un service client supérieur, du premier contact à la facturation finale. En 2019/20, nos scores de satisfaction client ont atteint 4,8 sur 5. Nous sommes impatients de maintenir et d'améliorer le score de cette année en 2020/21.

Nous restons confiants en sachant que nous avons acquis une solide réputation sur les marchés des congrès et des réunions pour avoir accueilli des événements exceptionnels et fourni un service client hors pair.

## **Collègues et partenaires**

Le CCO reconnaît le rôle fondamental de l'excellence des collègues et des partenaires afin d'offrir une expérience événementielle supérieure et nous maintenons un programme de recrutement, de rétention, de reconnaissance et de formation des collègues dans tous les domaines clés de l'organisation. Nous nous efforçons aussi d'entretenir des relations positives et mutuellement avantageuses.

Nos collègues ont identifié les prix et la reconnaissance comme étant importantes pour eux. Au CCO, nous nous concentrons sur une culture d'appréciation pour nos collègues et clients; une culture où le travail et les résultats sont remarquables. À cette fin, nous continuerons de célébrer l'excellent travail et d'encourager encore mieux grâce à des programmes comme *Encore! Encore!* qui nous donne le moyen de reconnaître les collègues qui incarnent quotidiennement les valeurs de notre entreprise au travail. Lorsque nos collègues rencontrent un anniversaire de carrière important, nous honorons leur dévouement avec une reconnaissance et des récompenses spéciales. Notre objectif est que nos collègues sachent que chacun d'eux est un membre précieux de l'équipe du CCO et, à ce titre, est responsable de nos scores de service à la clientèle exceptionnels. La Chemin de la Reconnaissance n'est qu'une des façons dont nous honorons les contributions de nos collègues. Il s'agit de notre programme de reconnaissance mensuel qui récompense un collègue de chaque département qui a dépassé les attentes.

Les principaux partenaires de service du CCO, Aramark Entertainment Services (Canada) Inc., ENCORE Audiovisuel et Freeman Electrical Services, sont un élément clé de notre offre de service. Nous travaillons en étroite collaboration avec nos partenaires pour offrir un service à la clientèle exceptionnel et des produits dont la qualité surpasse les normes de l'industrie et les demandes des clients.

## **Responsabilité sociale de l'entreprise**

Le CCO est conscient du rôle que nous jouons dans la vie et l'économie de notre collectivité et le rôle que celle-ci joue pour soutenir et améliorer l'expérience événementielle de nos clients. Ce faisant, nous nous engageons à démontrer une politique de responsabilité durable et à maintenir une relation avec la communauté positive.

Nous nous efforçons continuellement de trouver des stratégies qui maximiseront l'efficacité de notre système de gestion des déchets avec un objectif de détournement de l'enfouissement d'au moins 65%. En 2019/20, le CCO a réussi à détourner 55% des déchets des décharges. Nous prévoyons que ce nombre continuera d'augmenter dans les années à venir à mesure que nous nous concentrons davantage sur la gestion des déchets. En plus, le CCO met fortement l'accent sur les économies d'énergie. Nous participons à un programme rigoureux de gestion des déchets alimentaires utilisant une machine ORCA (Organic Refuse Conversion Alternatives) qui transforme les déchets organiques et les déchets de compost en eaux grises respectueuses de l'environnement. Le CCO continue de faire partie de Carbon 613, un réseau d'entreprises d'Ottawa engagées à travailler à la réduction des gaz à effet de serre.

Bien que de nombreuses entreprises mettent en place une politique de responsabilité sociale, nous, au Centre des congrès d'Ottawa, avons décidé d'en faire un élément central de nos opérations. Entreprendre des initiatives socialement responsables nous permet non seulement d'attirer des consommateurs (et des collègues) socialement conscients, mais cela fait également une différence tangible dans le monde. Nous encourageons également nos clients à redonner à notre communauté. Nous proposons trois programmes de RSE (Responsabilité Sociale d'Entreprise) flexibles qui leur permettent d'avoir un impact positif avec un minimum d'effort, le tous facilités par notre équipe: Programme Leave a Legacy, FoodRescue.ca et Mealshare. L'année dernière, de nombreux organismes de bienfaisance locaux ont bénéficié de la générosité de nos clients, notamment le refuge pour femmes St. Joe, la Mission d'Ottawa, le centre alimentaire Parkdale, la banque alimentaire d'Ottawa et la Commission Scolaire du district d'Ottawa.

Les collègues du CCO reconnaissent également l'importance de redonner à la communauté et, à ce titre, ils se sont fixés comme objectif de participer à des activités bénévoles tout au long de l'année. En 2019-2020, le personnel a participé à un certain nombre d'initiatives visant à soutenir divers organismes et groupes communautaires locaux notamment en, servant environ 500 déjeuners à la mission d'Ottawa sur une base trimestrielle. Nous continuerons de rechercher des opportunités de partenariat dans l'espoir de nous assurer que tous les matériaux récupérables laissés après les événements puissent être remis aux organismes de bienfaisance qui en ont le plus besoin.

## STATISTIQUES D'EXPLOITATION POUR L'ANNÉE 2019-2020

Nombre d'événements : **456**

Nombre de congrès : **46**

Nombre de foires et de salons : **7**

Nombre de réunions : **300**

Autres événements : **103**

Revenus : **18,1 millions de dollars**

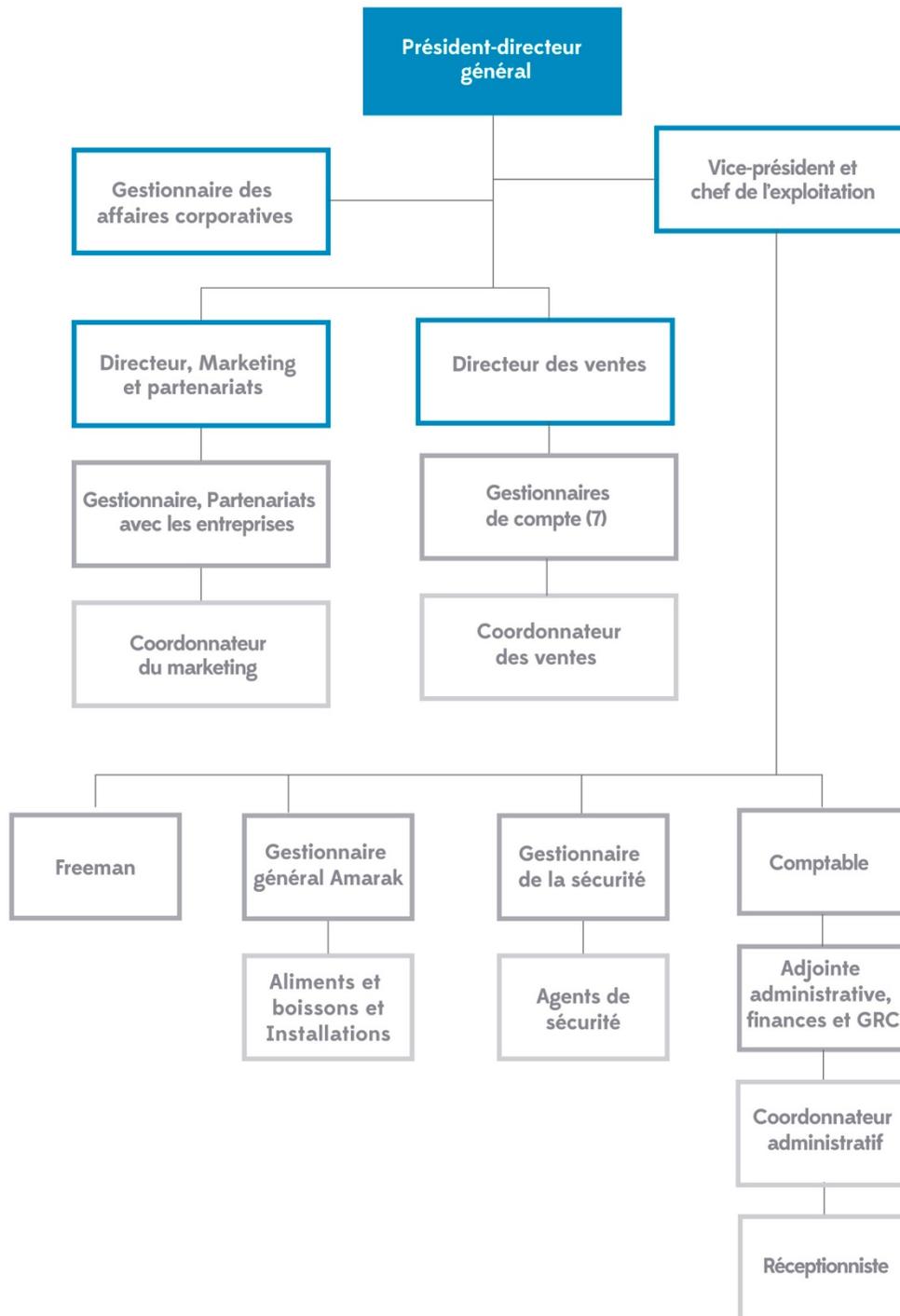
Excédent net d'exploitation : **1,34 million de dollars**

## DIVULGATION DE LA RÉMUNÉRATION

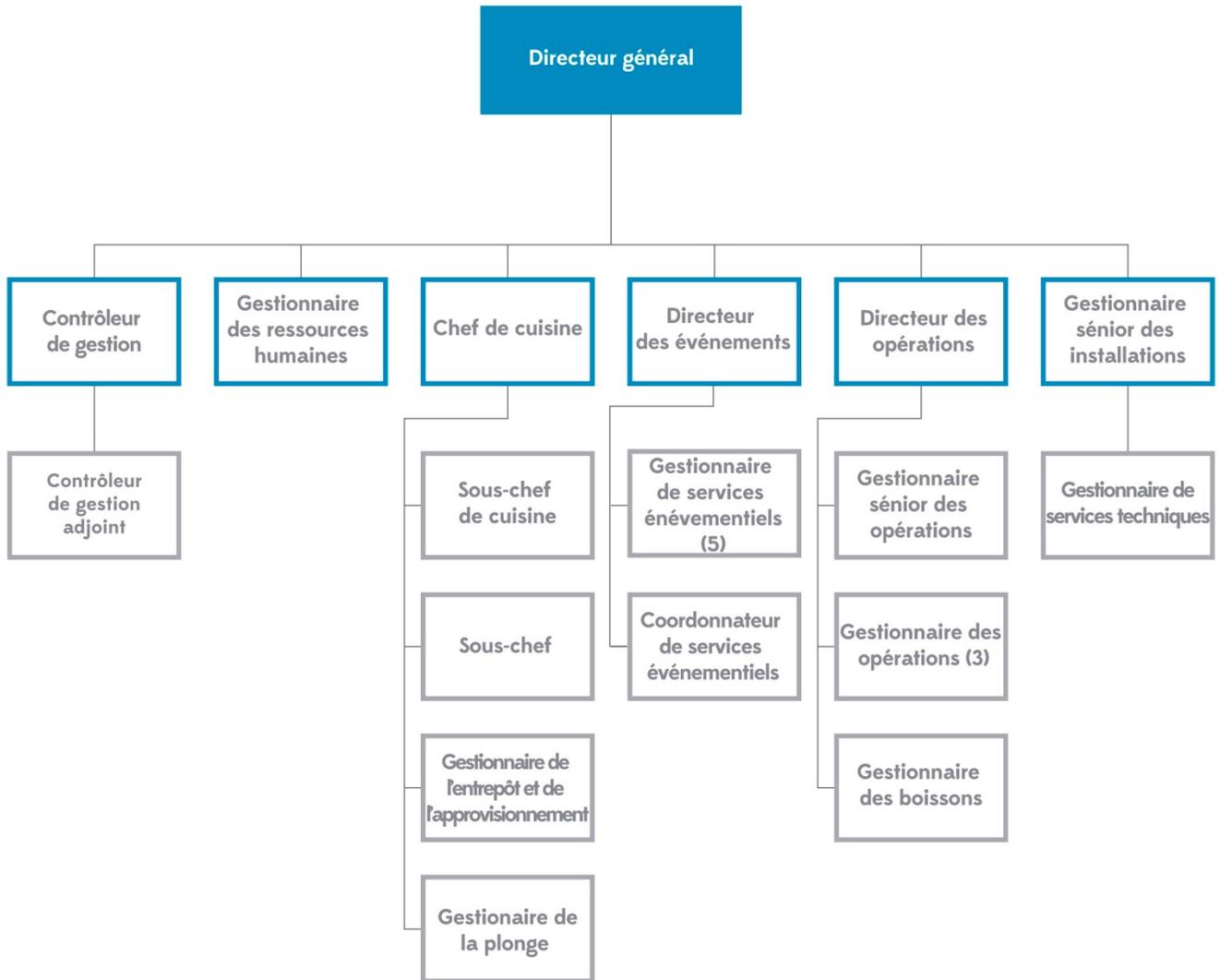
À l'exception du représentant de la ville d'Ottawa et d'un représentant du gouvernement provincial qui a choisi de reverser sa rémunération au Centre des congrès d'Ottawa, tous les membres du conseil d'administration du Centre des congrès d'Ottawa sont dédommagés lorsqu'ils ou elles participent aux réunions du conseil d'administration, du comité ou aux autres réunions. Voici la rémunération totale versée à chacun des administrateurs en 2019/2020.

Nom	Titre	Montant
<b>Jo-Anne Poirier</b>	Présidente	3,000.00 \$
<b>Jim Armour</b>	Membre du conseil d'administration	500.00 \$
<b>Annie Dugas</b>	Membre du conseil d'administration	1,250.00 \$
<b>Annie Hillis</b>	Membre du conseil d'administration	750.00 \$
<b>Jean Lalande</b>	Membre du conseil d'administration	750.00 \$
<b>Richard Patten</b>	Membre du conseil d'administration	375.00 \$
<b>Maria Ricci</b>	Membre du conseil d'administration	1,375.00 \$
<b>Debra Armstrong</b>	Membre du conseil d'administration	750.00 \$
<b>Sean Webster</b>	Membre du conseil d'administration	0.00 \$
<b>Michael Crockatt</b>	Membre du conseil d'administration	750.00 \$
<b>Jenna Sudds/George Darouze</b>	Membre du conseil d'administration	0.00 \$

## ORGANIGRAMME DU CENTRE DES CONGRÈS D'OTTAWA



# FOURNISSEUR DE SERVICES ALIMENTAIRES DU CENTRE DES CONGRÈS D'OTTAWA



**Société du Centre des  
Congrès d'Ottawa / Ottawa  
Convention Centre  
Corporation**

États financiers  
**31 mars 2020**

# Rapport de l'auditeur indépendant

---

Aux membres de la Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre,

## Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société du Centre des Congrès d'Ottawa (le « Centre »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, et l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net (passif net) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Centre conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

## Autre point

Les états financiers du Centre pour l'exercice clos le 31 mars 2019 ont été audités par un autre cabinet de comptables professionnels agréés qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée le 13 juin 2019.

## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Centre à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Centre ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Centre.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraude ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Centre.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Centre à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans l'état financier au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Centre à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ottawa (Ontario)

Le 25 juin 2020

**MNP LLP**  
Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés

**Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation**

État de la situation financière

Au 31 mars 2020

	2020	2019
	\$	\$
<b>Actif</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Trésorerie	5 441 803	7 513 483
Débiteurs	1 304 241	791 957
Frais payés d'avance	93 821	99 691
	<u>6 839 865</u>	<u>8 405 131</u>
Immobilisations corporelles (note 4)	137 515 138	140 415 817
	<u>144 355 003</u>	<u>148 820 948</u>
<b>Passif et actifs nets</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Créditeurs et charges à payer	2 503 373	2 873 598
Portion des revenus reportés et dépôts échéant à moins d'un an	2 676 737	2 658 351
Portion de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 6)	177 847	169 548
	<u>5 357 957</u>	<u>5 501 497</u>
<b>Passif à long terme</b>		
Revenus reportés et dépôts	611 085	969 850
Dette à long terme (note 6)	28 607 020	28 784 667
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 7)	95 492 872	97 441 539
	<u>130 668 734</u>	<u>132 697 553</u>
<b>Actifs nets</b>	<u>14 286 269</u>	<u>16 123 395</u>
	<u>144 355 003</u>	<u>148 820 948</u>
<b>Engagements (note 11)</b>		

Approuvé par le Conseil,

\_\_\_\_\_ administrateur \_\_\_\_\_ administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

État de la situation financière

Au 31 mars 2020

	2020 \$	2019 \$
<b>Actif</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Trésorerie	5 441 803	7 513 483
Débiteurs	1 304 241	791 957
Frais payés d'avance	93 821	99 691
	<u>6 839 865</u>	<u>8 405 131</u>
<b>Immobilisations corporelles</b> (note 4)	<u>137 515 138</u>	<u>140 415 817</u>
	<u>144 355 003</u>	<u>148 820 948</u>
<b>Passif et actifs nets</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Créiteurs et charges à payer	2 503 373	2 673 598
Portion des revenus reportés et dépôts échéant à moins d'un an	2 676 737	2 658 351
Portion de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 6)	177 647	169 548
	<u>5 357 757</u>	<u>5 501 497</u>
<b>Passif à long terme</b>		
Revenus reportés et dépôts	611 085	969 850
Dette à long terme (note 6)	28 607 020	28 784 667
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 7)	95 492 872	97 441 539
	<u>130 068 734</u>	<u>132 697 553</u>
<b>Actifs nets</b>	<u>14 286 269</u>	<u>16 123 395</u>
	<u>144 355 003</u>	<u>148 820 948</u>
<b>Engagements</b> (note 11)		

Approuvé par le Conseil,

\_\_\_\_\_, administrateur \_\_\_\_\_, administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

État des résultats

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

	2020 \$	2019 \$
<b>Revenus</b>		
Nourriture et boissons	10 880 270	10 954 257
Location de salles	4 830 877	4 662 783
Commissions	1 570 241	1 620 610
Publicité	628 143	531 650
Intérêts gagnés	119 297	90 150
Autres	50 000	58 928
	<u>18 078 828</u>	<u>17 918 378</u>
<b>Charges (note 8)</b>		
Frais directs	7 894,859	7 921 789
Frais des installations	5 656,989	5 622 488
Frais de vente et d'administration et frais généraux	3 191,721	3 023 088
	<u>16 743,569</u>	<u>16 567 365</u>
<b>Excédent des revenus sur les charges avant les éléments ci-dessous</b>	1 335 259	1 351 013
<b>Intérêts sur la dette à long terme</b>	(1 060 452)	(1 068 176)
<b>Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles</b>	3 284 667	3 217 867
<b>Amortissement des immobilisations corporelles</b>	<u>(5 396 600)</u>	<u>(5 271 804)</u>
<b>Excédent des charges sur les revenus avant les éléments inhabituels</b>	(1 837 126)	(1 771 100)
<b>Gain sur l'extinction de la dette (note 6)</b>	<u>-</u>	<u>24 045 319</u>
<b>Excédent des revenus sur les charges (des charges sur les revenus) pour l'exercice</b>	<u>(1 837 126)</u>	<u>22 274 219</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

État de l'évolution des actifs (passifs) nets

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

---

	2020 \$	2019 \$
<b>Actifs (passifs) nets à l'ouverture de l'exercice</b>	16 123 395	(6 150 824)
Excédent des revenus sur les charges (des charges sur les revenus) pour l'exercice	<u>(1 837 126)</u>	<u>22 274 219</u>
<b>Actifs nets à la clôture de l'exercice</b>	<u>14 286 269</u>	<u>16 123 395</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

	2020 \$	2019 \$
<b>Flux de trésorerie liés aux</b>		
<b>Activités d'exploitation</b>		
Excédent des revenus sur les charges (des charges sur les revenus) pour l'exercice	(1 837 126)	22 274 219
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	5 396 600	5 271 804
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(3 284 667)	(3 217 867)
Gain sur l'extinction de la dette (note 6)	-	(24 045 319)
	274 807	282 837
<b>Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement</b> (note 9)	(1 305 313)	1 724 879
	(1 030 506)	2 007 716
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 581 441)	-
Autres apports en capital reçus	709 815	49,358
<b>Activités de financement</b>		
Remboursement de la dette à long terme	(169 548)	(161 823)
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie au cours de l'exercice</b>	(2 071 680)	1 895 251
<b>Trésorerie à l'ouverture de l'exercice</b>	7 513 483	5 618 232
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	5 441 803	7 513 483
<b>Information supplémentaire</b>		
Intérêts versés	1 060 452	1 068 176
<b>Activités d'investissement hors trésorerie supplémentaires</b>		
Autres apports en capital à recevoir	626,185	-
Acquisition d'immobilisations corporelles à payer	914 480	-

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

---

## 1 Nature des activités

La Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation (« le Centre ») a été constitué en société en vertu d'une loi spéciale de la province d'Ontario. Le Centre a pour mandat d'exploiter, d'entretenir et de gérer un centre de congrès de classe internationale dans la ville d'Ottawa, de façon à promouvoir et à développer le tourisme et le commerce en Ontario. Le Centre est exonéré d'impôts sur le revenu.

## 2 Sommaire des principales méthodes comptables

### Mode de présentation

Les états financiers du Centre sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, y compris les normes comptables s'appliquant aux organismes gouvernementaux sans but lucratif.

### Constatation des revenus

Les revenus provenant de la nourriture, des boissons, de la location de salles et autres sont constatés lorsque les biens ou les services sont fournis aux clients. Les revenus de publicité sont constatés au courant de l'exercice où la publicité est fournie au client. Les revenus de commissions sont constatés au courant de l'exercice où l'événement connexe a lieu.

Le Centre suit la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports grevés d'une affectation sont constatés en tant que revenus au cours de l'exercice où sont comptabilisées les charges auxquelles ils ont été affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou sont à recevoir si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et qu'il est raisonnable de croire que son encaissement est assuré.

### Apports reçus sous forme de matériel et services

De temps à autre, le Centre peut recevoir du matériel et des services. Étant donné que ces apports en matériel et services n'ont pas été acquis dans le cours normal par le Centre ou que leur juste valeur ne peut pas être raisonnablement estimée, les apports en matériel et services ne sont pas constatés dans les présents états financiers.

### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public oblige la direction à faire des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur les montants constatés de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants constatés des revenus et des charges de la période considérée. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations significatives faites au moment de la préparation de ces états financiers comprennent la durée de vie utile des immobilisations corporelles et les charges à payer. De par leur nature, ces estimations sont

# Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

---

## 2 Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

exposées à une incertitude relative à la mesure, et l'incidence sur les états financiers de changements futurs apportés à ces estimations pourrait être importante.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements. L'amortissement est établi selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des diverses catégories d'actifs, sauf dans l'année d'acquisition, où l'amortissement de l'actif est comptabilisé au prorata sur la base du trimestre au cours duquel l'actif a été acquis. L'amortissement se calcule comme suit :

Bâtiment	40 ans linéaire
Logiciels	5 ans linéaire
Mobilier, matériel et agencement	10 ans linéaire
Réseau technologique	15 ans linéaire

Le Centre soumet ses actifs à long terme à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que l'actif n'a plus de potentiel d'utilisation à long terme pour le Centre. La perte de valeur, s'il en est, correspond à l'excédent de la valeur comptable sur la valeur résiduelle. Les pertes de valeur ne sont pas reprises au cours de périodes ultérieures.

### Revenus reportés et dépôts

Les revenus reportés et dépôts représentent les montants versés d'avance par des clients pour des services qui seront rendus au cours de périodes ultérieures.

### Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés représentent les montants qui ont été reçus de divers paliers du gouvernement et qui seront affectés à la construction et à l'acquisition d'immobilisations corporelles. Un des principaux associés du Centre a également versé un apport additionnel.

Les apports reportés reçus du gouvernement sont constatés comme revenus selon la même méthode que l'amortissement des immobilisations corporelles.

Les apports reportés reçus de l'un des principaux associés du Centre sont constatés sur la durée de l'entente.

### Avantages sociaux futurs

Tous les employés à temps plein du Centre peuvent adhérer au régime de retraite à cotisations déterminées du Centre. En vertu de ce régime, les employés reçoivent, au moment de leur retraite ou à la fin de leur contrat de travail, des prestations de retraite d'un montant correspondant aux cotisations cumulées qu'ils ont versées et que le Centre a versées en leur faveur, majoré de tout revenu provenant du placement de ces cotisations. Les cotisations que doit verser le Centre sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'employé fournit les services.

# Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

---

## 2 Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

Au cours de l'exercice, le Centre a comptabilisé une charge de 110 294 \$ (87 229 \$ en 2019) au titre de cotisations versées au régime de retraite à cotisations déterminées, qui est comprise dans les frais de vente et d'administration et frais généraux.

### Instruments financiers

Les instruments financiers du Centre se composent de la trésorerie, des débiteurs, des créditeurs et charges à payer et de la dette à long terme.

Le Centre a classé ses instruments financiers comme suit :

Actif / passif	Évaluation
Trésorerie	Juste valeur
Débiteurs	Coût après amortissement
Créditeurs et charges à payer	Coût après amortissement
Dette à long terme	Coût après amortissement

## 3 Opérations entre apparentés

Le Centre est lié, par un contrôle commun, à l'ensemble des ministères, organismes et sociétés d'État de la Province d'Ontario. Les opérations avec ces entités, à moins qu'elles fassent l'objet d'une présentation distincte, sont considérées comme ayant été effectuées dans le cours normal des activités et sont comptabilisées à la valeur d'échange.

## 4 Immobilisations corporelles

	2020		
	Coût	Cumul des amortissements	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Bâtiment	170 840 512	38 366 118	132 474 394
Logiciels	274 577	274 577	-
Mobilier, matériel et agencement	10 939 748	7 643 032	3 296 716
Réseau technologique	2 476 912	1 486 147	990 765
Terrain	753 263	-	753 263
	<u>185 285 012</u>	<u>47 769 874</u>	<u>137 515 138</u>

# Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

## 4 Immobilisations corporelles (suite)

			<b>2019</b>
	<b>Coût</b>	<b>Cumul des</b>	<b>Valeur</b>
	<b>\$</b>	<b>amortissements</b>	<b>comptable</b>
		<b>\$</b>	<b>nette</b>
			<b>\$</b>
Bâtiment	170 840 512	34 095 105	136 745 407
Logiciels	274 577	274 577	-
Mobilier, matériel et agencement	8 443 827	6 682 572	1 761 255
Réseau technologique	2 476 912	1 321 020	1 155 892
Terrain	753 263	-	753 263
	<b>182 789 091</b>	<b>42 373 274</b>	<b>140 415 817</b>

## 5 Facilité de crédit

Au 31 mars 2020, le Centre avait une facilité de crédit disponible de 3 000 000 \$ (3 000 000 \$ en 2019) qui porte intérêt au taux préférentiel et est remboursable à vue. Elle est garantie par un contrat de garantie générale sur l'ensemble des biens meubles. Au 31 mars 2020, aucun montant (néant en 2019) n'avait été prélevé sur cette facilité de crédit. Comme exigé par le ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture (le « Ministère »), le Centre doit obtenir un décret ministériel avant d'effectuer un prélèvement sur la facilité. Après le 31 mars 2020, la direction du Centre a soumis une demande pour un décret qui devrait être approuvée.

## 6 Dette à long terme

Le 4 mai 2018, le Centre a été libéré de son obligation de rembourser l'emprunt de 40 000 000 \$ (majoré des intérêts) à l'Office ontarien de Financement (« OOF »). La décharge vise le montant total de capital et d'intérêts en cours de 51 628 557 \$ en date du 31 mars 2018. Par conséquent, une nouvelle entente a été conclue, laquelle impose au Centre d'effectuer des paiements annuels de 1 000 000 \$ à l'OOF pour une durée indéfinie, sous réserve de la capacité du Centre d'effectuer lesdits paiements et de la garantie que celui-ci a obtenue du Ministère. Les flux de trésorerie futurs liés à cette obligation ont été évalués à la valeur actualisée nette d'une période indéfinie, selon un taux d'actualisation de 3,63 % (lequel est fondé sur le taux d'emprunt à 25 ans de la Province d'Ontario majoré d'une prime de 0,5 % reflétant le risque de crédit du Centre), et se chiffrent à 27 583 238 \$; ils sont présentés ci-dessous. La différence entre la valeur comptable de l'ancienne dette et la nouvelle obligation au 1<sup>er</sup> avril 2018 a été comptabilisée comme un gain sur l'extinction de la dette de 24 045 319 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2019.

Dans le cadre de la nouvelle entente conclue avec l'OOF, le Centre a obtenu du Ministère, une partie liée par un contrôle commun, une garantie de combler au nom du Centre toute insuffisance de fonds concernant le paiement annuel à verser à l'OOF. Le Centre n'est pas obligé de rembourser les montants payés, le cas échéant, par le Ministère, au titre de cette garantie.

# Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

## 6 Dette à long terme (suite)

La nouvelle entente avec l'OOF impose aussi au Centre de faire des paiements annuels additionnels à l'OOF dans la mesure permise par l'excédent de flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. L'entente conclue avec l'OOF stipule que le montant de ces paiements additionnels, le cas échéant, sera négocié sur une base annuelle par le Centre et l'OOF en fonction des résultats d'exploitation réels pour l'exercice en question et compte tenu du plan de fonctionnement triennal du Centre, notamment le plan d'immobilisations.

	31 mars 2020 \$	31 mars 2019 \$
Valeur actualisée de l'obligation ne portant pas intérêt de payer 1 000 000 \$ par an à l'OOF pour une période indéfinie, selon un taux d'actualisation annuel de 3,63 %	27 583 238	27 583 238
Dette liée à l'acquisition du réseau technologique, portant intérêt au taux annuel de 4,7 % et prévoyant des versements mensuels de capital et d'intérêts de 19 167 \$ (19 167 \$ en 2019) d'avril 2011 à mars 2026.	1 201 429	1 370 977
	<u>2 8 784 667</u>	<u>28 954 215</u>
Moins : portion échéant à moins d'un an	177 647	169 548
	<u>28 607 020</u>	<u>28 784 667</u>

Les paiements de capital exigés sur la dette à long terme pour les cinq prochains exercices se présentent comme suit :

	\$
Exercice se terminant le 31 mars 2021	177 647
2022	186 120
2023	195 005
2024	204 313
2025	214 066

Le calcul du gain sur l'extinction de la dette se présente comme suit :

	1 <sup>er</sup> avril 2018 \$
Emprunt à l'OOF	51 628 557
Valeur actualisée de l'obligation ne portant pas intérêt de payer 1 000 000 \$ par an à l'OOF pour une période indéfinie, selon un taux d'actualisation annuel de 3,63 %	<u>(27 583 238)</u>
Gain sur l'extinction de la dette comptabilisé pour l'exercice clos le 31 mars 2019	<u>24 045 319</u>

# Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

---

## 7 Apports reportés

	2020 \$	2019 \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	97 441 539	100 610 048
Ajouts	1 336 000	49 358
Amortissement	(3 284 667)	(3 217 867)
	<hr/>	<hr/>
Solde à la clôture de l'exercice	95 492 872	97 441 539
	<hr/>	<hr/>

## 8 Charges

Le tableau suivant présente les charges par fonction :

	2020 \$	2019 \$
Frais directs	7 894 859	7 921 789
Frais des installations	11 053 589	10 894 292
Frais de vente et d'administration et frais généraux	3 191 721	3 023 088
Frais de financement	1 060 452	1 068 176
	<hr/>	<hr/>
	23 200 621	22 907 345
	<hr/>	<hr/>

Le classement des charges par fonction présenté ci-dessus ne tient pas compte de l'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles, ceux-ci étant considérés comme des revenus selon les méthodes comptables du Centre décrites à la note 2.

## 9 Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

La variation nette des soldes des éléments hors trésorerie du fonds de roulement représente la variation des actifs et des passifs à court terme, comme suit.

	2020 \$	2019 \$
Débiteurs	113 901	131 674
Frais payés d'avance	5 870	(10 847)
Créditeurs et charges à payer	(1 084 705)	798 445
Revenus reportés et dépôts – court terme	18 386	521 936
Revenus reportés et dépôts – long terme	(358 765)	283 671
	<hr/>	<hr/>
	(1 305 313)	1 724 879
	<hr/>	<hr/>

# Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

---

## 10 Instruments financiers et gestion des risques

Les données d'entrée utilisées pour réaliser les évaluations à la juste valeur des instruments financiers sont classées selon la hiérarchie suivante :

- Niveau 1 – Cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.
- Niveau 2 – Données autres que les cours du marché, qui sont observables directement ou indirectement pour l'actif ou le passif concerné.
- Niveau 3 – Données non observables concernant l'actif ou le passif; les hypothèses sont fondées sur les informations internes et externes les plus appropriées disponibles et elles constituent les hypothèses les plus adéquates, compte tenu du type d'instrument financier évalué, pour déterminer quel aurait été le prix de transaction à la date d'évaluation dans des conditions normales de marché.

La trésorerie, qui représente le seul instrument financier évalué à la juste valeur, a été évaluée comme un instrument financier de niveau 1.

### Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque d'une perte découlant du manquement d'une contrepartie à ses obligations contractuelles envers le Centre. Les politiques de réservation du Centre sont conçues pour minimiser les sommes dues par les clients à la fin de leur événement et, ainsi, réduire l'exposition du Centre au risque de crédit. De plus, la direction du Centre révise régulièrement la solvabilité de sa clientèle et dispose de politiques de recouvrement qui semblent suffisantes pour minimiser les pertes dans ce domaine. Le Centre estime que ses débiteurs ne posent pas de risque significatif de crédit.

Au 31 mars 2020, le Centre n'avait aucun débiteur en souffrance mais non considéré comme déprécié.

En outre, en mai 2018, le Centre a obtenu du Ministère une garantie liée à l'obligation perpétuelle envers l'OOF, décrite à la note 6. La capacité du Centre de se prévaloir de cette garantie est tributaire de la solvabilité permanente du Ministère; toutefois, le Centre ne perçoit pas actuellement de risque de crédit important visant le Ministère.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Centre éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Centre est exposé à ce risque principalement par sa dette à long terme et par son obligation de payer annuellement 1 000 000 \$ à l'OOF (note 6). Dans le cadre de la nouvelle entente avec l'OOF, le Centre a obtenu de la part du ministère la garantie que ce dernier acquittera au nom du Centre la totalité ou une partie des paiements annuels à payer à l'OOF si le Centre est dans l'incapacité de le faire. Étant donné que le paiement annuel de 1 000 000 \$ est d'une durée indéfinie, il est réputé constituer une charge d'intérêt chaque année, et la valeur actualisée des paiements annuels futurs exigibles est présentée en tant que passif à long terme au bilan et compris dans la catégorie « Plus de 5 ans » dans le tableau ci-après.

# Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

## 10 Instruments financiers et gestion des risques (suite)

Le tableau qui suit présente le classement par échéance des passifs financiers (excluant les intérêts) du Centre au 31 mars 2020 :

	Au plus 6 mois \$	Entre 6 mois et 1 an \$	Entre 1 an et 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Total \$
Créditeurs et charges à payer	2 224 029	40 914	47 161	47 161	2 359 265
Dette à long terme	87 787	89 860	799 498	27 807 522	28 784 667
	<u>2 311 816</u>	<u>130 774</u>	<u>846 659</u>	<u>27 854 683</u>	<u>31 143 932</u>

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que l'épidémie de COVID-19 constituait une pandémie. L'éclosion de cette maladie contagieuse, qui continue de se propager, et toute annonce défavorable des autorités de santé publique qui en a découlé ont nui considérablement à la main-d'œuvre, aux économies et aux marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Elles ont également perturbé le cours normal des activités de bien des organisations, y compris celles du Centre. La diminution des dépenses et les restrictions sur les déplacements et les rassemblements publics qui ont suivi ont porté un dur coup à l'intérêt du public pour les services du Centre, ainsi qu'à la capacité de ce dernier à les fournir, l'obligeant à suspendre temporairement ses activités avec prise d'effet le 12 mars 2020. Le Centre ne peut prévoir la durée de la pandémie, des restrictions sur les déplacements et des limites concernant les rassemblements publics. Il n'est également pas en mesure de se prononcer sur la date à laquelle les activités pourront reprendre et les répercussions des mesures de distanciation sociale, y compris les limites de participants aux événements, les exigences sanitaires et les réductions de capacité qui devront être observées au moment de la réouverture. La direction est d'avis que les fonds en caisse au 31 mars 2020 suffiront à financer ses activités pour le prochain exercice, jusqu'au 31 mars 2021. La capacité du Centre à poursuivre son exploitation après mars 2021 dépendra de son aptitude à tirer des flux de trésorerie suffisants de ses activités au moment de sa réouverture, à obtenir du Ministère un financement qui servira à honorer son obligation liée à l'emprunt à l'OOF, soit le paiement annuel d'intérêts de 1 000 000 \$ (voir la note 6), ainsi qu'à prélever des montants sur sa facilité de crédit de 3 000 000 \$ (voir la note 5).

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers ou des flux de trésorerie futurs liés aux instruments financiers fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Le Centre détient un emprunt de 1 201 429 \$, portant intérêt à un taux annuel, lié à l'acquisition d'un réseau technologique (note 6). La direction estime que le Centre ne s'expose pas à un risque significatif de taux d'intérêt.

Au 31 mars 2020, l'exposition totale du Centre au risque de taux d'intérêt s'établissait à 1 201 429 \$. Le Centre estime qu'au 31 mars 2020 une augmentation ou une diminution de 1 % du taux d'intérêt sur l'emprunt, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, entraînerait une augmentation ou une diminution des actifs nets d'environ 45 981 \$. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart peut être important.

# Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

---

## 10 Instruments financiers et gestion des risques (suite)

L'analyse de sensibilité présentée dans cette note doit être utilisée avec prudence, puisque les variations sont hypothétiques et ne constituent pas une prévision du rendement futur. La sensibilité ci-dessus a été calculée en fonction des soldes de clôture de l'exercice et variera par suite des fluctuations des soldes au cours des périodes à venir. De plus, pour les besoins de l'analyse de sensibilité, l'incidence de la variation d'une hypothèse donnée sur la juste valeur des instruments financiers a été mesurée sans égard aux variations possibles d'autres hypothèses. Les variations réelles d'un facteur donné pourraient entraîner des variations d'un autre facteur, ce qui pourrait amplifier ou atténuer l'incidence sur la juste valeur de l'instrument financier.

## 11 Engagements

Le Centre a conclu un contrat de services pour les installations et un contrat de services pour la technologie relativement à ses activités, les deux échéant en 2026. Selon le contrat de services pour les installations, entre autres modalités, le Centre paiera des frais de gestion de 280 000 \$ (270 000 \$ en 2019) avec des hausses annuelles de 10 000 \$ par la suite. Selon le contrat de services pour la technologie, le Centre effectuera des paiements annuels de 316 099 \$ (308 389 \$ en 2019), après ajustement pour tenir compte de l'inflation, visant le contrat de services courant.

Le Centre a aussi conclu un contrat de location de matériel de télécommunications auprès de Crédit-Bail RCAP couvrant la période du 1<sup>er</sup> mars 2015 au 28 février 2018. L'entente a été renouvelée en octobre 2017 et elle viendra à échéance le 1<sup>er</sup> avril 2021. Aux termes de l'entente, le Centre paiera des frais annuels de 25 980 \$ (23 846 \$ en 2019). Tous les montants excluent les taxes applicables.

## 12 Gestion du capital

Sur le plan de la gestion du capital, le Centre a pour objectif de maintenir sa capacité de fonctionnement afin d'exécuter son mandat consistant à exploiter un centre de congrès de classe mondiale. La structure du capital du Centre se compose de ses actifs nets, de sa dette à long-terme et de ses apports reportés afférents aux immobilisations corporelles. En matière de gestion de la structure du capital, le Centre vise à garantir l'accès à des flux de trésorerie suffisants pour poursuivre ses activités et remplir ses obligations.